4.

NOTICE

SUR LES OUVRAGES

DU CITOYEN

BOYVEAU LAFFECTEUR.

[c. 1799]

4.

NOTICE

D'UN GRAND INTÉRÊT,

POUR TOUS LES ORDRES DE CITOYENS,

SUR LES OUVRAGES

DE BOYVEAU LAFFECTEUR,

Médecin-Chymiste et Compositeur du véritable ROB ANTI-SYPHILITIQUE, *que seul il fournit depuis vingt-ans aux hôpitaux de la Marine, par ordre du Gouvernement.*

A PARIS.

Chez L'AUTEUR, rue de Varennes, faux-bourg Germain, n°. 460.

Des motifs particuliers m'avoient obligé, dans l'origine, à présenter mon remède à la Société de Médecine, sous la dénomination commerciale de Laffecteur, *qui ne m'appartenait pas, comme nom de famille : aujourd'hui que la loi n'autorise aucun de ces changemens de nom, je reprens celui de mes pères, et je signerai à l'avenir.*

BOYVEAU LAFFECTEUR.

INTRODUCTION.

Ce seroit faire une injure à ses contemporains, que de tenter, après une expérience de vingt-cinq ans, dont la philantropie a toujours été le motif, et le succès toujours le terme, de ramener encore l'opinion publique, sur l'idée, que le Rob Anti-syphilitique est la plus heureuse découverte dont la médecine s'honore. C'est à des milliers de malades désespérés, guéris sans crise violente, sans perte de principes de vie et surtout sans retour: c'est aux hommes de l'art vieillis dans une routine meurtrière, et que les prodiges exécutés sous leurs yeux par le nouveau remède, ont ramenés

à une théorie bienfaisante, qu'il convient d'ajouter à cet égard à la confiance générale: de pareils suffrages ne sont pas suspects: ils parlent à la probité avec éloquence, et les méchans qui ourdissent les calomnies, ainsi que les hommes foibles ou malveillans qui les répetent, ne murmurent que dans la poussière.

Il est évidemment prouvé aujourd'hui, que le Rob guérit radicalement tous les maux vénériens, sous quelque forme hideuse qu'ils se montrent; et que loin d'affoiblir la nature comme le font toutes les préparations Mercurielles, il en augmente l'activité et l'énergie.

Si on le considère du côté de sa sûreté, elle est démontrée par le suffrage de la Société de Médecine, par les succès soutenus qu'il a, depuis plus de vingt ans, dans les hôpitaux de la Marine, et par la bienveillance dont n'a

cessé de l'honorer l'ancien et le nouveau Gouvernement ; d'après tous ces faits, on peut attester qu'il est désormais à l'abri de toutes les atteintes de l'envie, et qu'on ne peut pas plus infirmer sa composition végétale, qu'anéantir son efficacité.

Il étoit important de justifier à cet égard, la confiance du public, par des ouvrages qui éclairassent l'homme de l'art sur la théorie du remède, et les malades sur ses effets : tel a été le but des divers écrits du cit. *Boyveau Laffecteur*, dont nous allons présenter l'analyse.

RECHERCHES

Sur la méthode la plus propre à guérir les Maladies Vénériennes, soit récentes, soit invétérées.

Un vol. in-8°. Prix, 2 francs, pour PARIS, et 3 francs pour les Départemens.

CET ouvrage parut pour la première fois en 1789, et a déjà eu cinq éditions: la dernière, faite il y a dix-huit mois, a été tirée à un nombre prodigieux d'exemplaires, et se trouve maintenant épuisée.

Tous les journaux du tems rendirent le témoignage le plus flateur sur cet ouvrage: voici l'analyse du rapport de la Gazette salutaire.

« Le livre du docteur *Boyveau*, n'est

» point un traité sur les maladies véné-
» riennes : on n'y trouve aucune discus-
» sion sur la théorie, cette matière a
» été traitée depuis long-tems : l'au-
» teur se borne à l'examen des diffé-
» rentes méthodes qui ont été employées
» au traitement de ces maladies, et ce
» travail est plus intéressant ; la théorie
» n'offre d'ordinaire que des incertitu-
» des : l'expérience seule donne des
» principes certains.

« L'auteur des Recherches passe en
» revue les substances animales, miné-
» rales, végétales et tous les moyens
» accessoires, secondaires ou indépen-
» dants de ces trois règnes de la nature,
» dont on vante l'efficacité : il n'oublie
» point les prèparations Empyriques : il
» examine l'action de tous ces remèdes,
» il en compare les effets, et en déduit
» les conséquences.

« L'ouvrage commence par un ta-
» bleau rapide et bien fait des moyens
» proposés et employés comme anti-
» vénériens.

« Cet exposé conduit à l'examen très-
» approfondi du Mercure, et de toutes
» les préparations qui ont ce minéral
» pour base.

« Les premières observations tom-
» bent sur les inconvéniens du Mer-
» cure, employé à l'extérieur sous la
» forme de fumigations, de bains, de
» lotions, de cérat ou de frictions : il
» en résulte qu'il n'existe aucune règle
» certaine pour l'administration de ce
» remède dangéreux, et que puisque
» l'incertitude de ses effets arrête de-
» puis près de trois cents ans le prati-
» cien le plus éclairé, son emploi exté-
» rieur ne mérite point de confiance.

« Quant à l'usage intérieur du Mer-

» cure et de toutes les préparations qui
» en dérivent, le Docteur *Boyveau*
» offre une théorie encore plus triom-
» phante; il prouve que rien n'est plus
» problèmatique que les succès qu'une
» vieille routine lui attribue; que les
» diverses manipulations de ce remède
» offrent une anxiété décourageante
» pour l'homme de l'art, et désespé-
» rante pour le malade, et que l'expé-
» rience de la pratique se réunit à l'au-
» torité des plus célèbres Médecins,
» pour démontrer à-la-fois son insuffi-
» sance et son danger.

« Les préparations Mercurielles ainsi
» jugées, l'auteur traite des sudorifi-
» ques; il prouve qu'il n'en existe point
» de directs: que les incisifs, les apé-
» ritifs, les atténuants, les fondants,
» les diurétiques, ont tous une ressem-
» blance singulière d'action et d'effets,

» et que le même remède peut procurer diverses évacuations chez différens sujets, suivant la disposition des malades, et la variété des circonstances.

« Le Docteur *Boyveau* pense qu'on guérit rarement le mal vénérien sans évacuation : il regarde celle qui se fait par la transpiration comme la plus salutaire, et celle qui s'opère par les urines, comme produisant la guérison la plus prompte et la plus sûre.

« Parmi les Sudorifiques, ceux qu'on tire du règne végétal lui semblent les plus sûrement anti-vénériens, parce qu'on en connoît mieux l'action et les effets, et qu'on peut plus aisément augmenter ou diminuer leur énergie.

« Dans la longue nomenclature de ces végétaux, soit indigènes, soit

» exotiques, il y en a vingt-trois, qui
» lui semblent mériter la préférence
» sur les autres.

» Tous ces pricipes conduisent,
» comme par la main, à l'examen du
» premier des anti-vénériens connus,
» du *Rob Anti-Syphilitique*.

« Les preuves des succès de ce re-
» mède prétieux sont exposées avec
» une simplicité qui appelle la con-
« fiance: elles ne sont point suscepti-
» bles d'analyse, et nous renvoyons à
» cet égard à l'ouvrage.

« Nous osons assurer qu'il est peu
» de livres de ce genre qui réunisse
» plus de lumières et d'impartialité.
» L'auteur paraît avoir médité labo-
» rieusement son sujet: il est plein de
» recherches; il parle sans enthou-
» siasme, comme sans prévention:
» l'ordre et la clarté qu'il à mis dans

» cet écrit, joints au ton simple de la
» persuasion et de la vérité, portent
» avec eux une sorte de séduction,
» dont on ne cherche point à se dé-
» fendre. »

OBSERVATIONS

SUR

L'HISTOIRE ET LES EFFETS

DU

ROB ANTI-SYPHILITIQUE.

Un vol. in-8°. Prix, 1 franc 50 centi. pour Paris, et 2 francs pour les Départemens.

Ce livre est à quelques égards la quintessence du grand ouvrage, dont on va bientôt donner l'analyse : c'est

un manuel fait avec le plus grand soin, qui convient à-la-fois aux personnes qui doutent si elles sont atteintes de la peste vénérienne, à celles que le Rob guérit, et aux gens de l'art qui ont la courageuse franchise d'abjurer la méthode meurtrière des préparations Mercurielles.

Voici l'analyse que le Docteur Beauchêne a donnée de cet ouvrage dans le *journal des Loix*, du 10 Prairial an VII, (n°. 6243).

« Le plan de cet écrit est remar- » quable par sa simplicité, sa préci- » sion et sur-tout le ton de vérité qui » le caractérise. L'auteur rend compte » de sa pensée, la met en communica- » tion avec celle de son lecteur, et » obtient d'autant plus sûrement son » suffrage, qu'il est sans prétention.

« La première partie est l'histoire

» raisonnée de la maladie vénérienne,
» depuis son origine jusqu'à l'époque,
» où le Rob paraissant, vint cicatriser
» une des plaies les plus profondes
» faites à l'humanité.

« La seconde partie est destinée à
» l'histoire même du Rob Anti-Syphiliti-
» que, c'est-à-dire, à un récit piquant
» des persécutions qu'il a essuyées,
» parce qu'il guérit *cito, tuto et jucunde*.
» Chez les peuples les plus instruits,
» la routine devient superstition : on se
» rappelle la peine que la France a
» eue, depuis le siècle de Montaigne,
» à adopter le Quinquina, l'émétique
» et l'inoculation de la petite vérole.

« La troisième partie renferme un
» choix de cures surprenantes opérées
» par le Rob : encore l'auteur à-t-il la
» délicatesse de n'admettre dans cette
» collection que celles que les gens de
» l'art peuvent attester.

« Les Empyriques, dit-il, se cachent
» derrière les morts pour en imposer
» aux vivans ; moi qui ne trompe per-
» sonne, je vais à mon but, d'être utile,
» avec la conscience de mes forces et
» de ma moralité.

« Les pièces justificatives terminent
» la brochure, et l'on voit par leur
» nombre et par leur choix, par le suf-
» frage de la Société de Médecine, et
» par les témoignages répétés et hono-
» rables du Gouvernement, que si le
» Rob, à sa naissance, promit beau-
» coup, il tient aujourd'hui encore plus
» qu'il ne promettoit : voilà ce qui dis-
» tingue une découverte grande et utile,
» de tous ces remèdes qui brillent un
» instant pour tomber dans un éternel
» oubli. La modestie de l'auteur du
» Rob Anti-Syphilitique met le sceau
» à la confiance qu'il inspire.

« Mon ouvrage, dit-il, seroit peut-
» être plus digne des regards du public,
» si j'avois pu me permettre d'employer
» exclusivement à éclairer mes mala-
» des, un tems précieux que je destine
» à les guérir. »

Signé, BEAUCHÊNE, ancien médecin de l'hôpital du Gros-Caillou.

ESSAI
SUR
LES MALADIES PHYSIQUES
ET
MORALES DES FEMMES.

Un vol. in-8°. Prix, 3 francs pour PARIS, et 4 francs pour les Départemens.

Cet ouvrage, qui jouit du plus grand succès d'estime, renferme huit chapitres.

Le premier, qui sert d'introduction, est la notice des principaux écrivains de tous les âges qui ont écrit sur cette intéressante matière.

Le second présente les principes généraux de médecine pour les femmes.

On traite dans le troisième, de la femme considérée sous ses rapports physiques, et dans le quatrième, sous le rapport de ses influences morales.

Le cinquième est consacré à des considérations sur le sexe, depuis la puberté jusqu'à l'époque du mariage.

L'auteur a destiné le sixième à l'histoire des maladies de la femme, de l'usage et de l'abus de ses plaisirs, pendant toute l'époque que la nature a consacrée à la reproduction de nos semblables.

Le septième traite, de l'intervalle entre le commencement de la stérilité naturelle, et la fin du tems critique.

Le dernier présente des conseils aux femmes sur les maladies vénériennes.

Tous les journaux estimés ont rendu compte de cette production de la manière la plus avantageuse : le livre a pour base les faits et les observations des gens de l'art dans tous les âges : l'auteur a puisé ses principes dans la nature, il a interrogé ses oracles et l'a suivie dans ses crises : ainsi cet essai pourra être considéré dans tous les tems comme le vrai manuel des femmes.

TRAITE

DES MALADIES VÉNÉRIENNES,

RÉCENTES, OCCULTES OU DÉGÉNÉRÉES,

ET MÉTHODE DE LEUR GUÉRISON

PAR LE

ROB ANTI-SYPHILITIQUE.

Le fond de ce grand ouvrage étoit dans la brochure primitive des *Recherches :* mais avec quelque bienveillance que le public l'eut reçue dans l'origine, en 1789, quelque sensation qu'eussent faite parmi les gens de l'art, une foule d'éditions subséquentes, il est bien évident que dix ans de réflexions, d'études silentieuses et de pénibles expériences,

devaient étendre la carrière que l'auteur s'était ouverte, et que si sa théorie a amené de nouveaux succès, ces succès eux-mêmes ont du amener de nouveaux développemens dans la théorie.

D'après cette idée, il convenait de donner une dernière édition, qui justifiât à-la-fois l'enthousiasme du malade jugé incurable, et cependant guéri, le suffrage des gens de l'art, qui avaient le courage, malgré d'antiques préjugés, de faire usage du nouveau spécifique, et la bienveillance toujours soutenue du Gouvernement qui le protège : cette édition si nécessaire paraît enfin : elle se trouve entièrement refondue d'après un nouveau plan, et tous les papiers publics ont annoncé que l'ouvrage marquerait un jour dans l'histoire de la médecine : l'ancienne brochure originale n'était accueillie que par cette

foule innombrable de malades, que le Rob rendait tous les jours à la vie et à la santé, mais le livre nouveau qu'elle a fait naître, attache à-la-fois l'homme sain et l'homme malade : il peut être consulté avec fruit par les gens de l'art, et les gens de goût trouveront quelques charmes dans sa lecture.

La division de ce traité montre la justesse de l'ensemble, et l'ordonnance parfaite de l'ouvrage.

Il commence par une histoire raisonnée de la maladie vénérienne depuis la découverte du Nouveau Monde, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Cette histoire était d'autant plus intéressante, que ce n'est que par le tableau des tentatives infructueuses, faites depuis Carpi, l'inventeur de l'usage du Mercure, jusqu'à nous, qu'on peut apprécier le remède ami de l'homme, que

le Docteur BOYVEAU a sagement substitué à tous les poisons connus du règne minéral.

L'auteur consacre une autre partie à l'examen de toutes les théories employées à la destruction du mal vénérien : il tonne sur-tout contre l'usage terrible des remèdes tirés du mercure, remèdes qui n'atteignent presque jamais le mal dans son principe, ou tuent le malade en le guérissant.

L'histoire du Rob Anti-Syphilitique fait le sujet d'une autre division : de ce Rob tant calomnié depuis vingt-cinq ans, et tant accueilli, que l'Empyrisme poursuit sans cesse, et qui guérit dans les quatre parties du Monde.

La théorie de la Gonorhée embrasse toute la quatrième partie, avec la méthode la plus simple et la plus amie de l'homme, pour la faire disparaître en vingt-cinq ou trente jours.

Le reste de l'ouvrage est consacré aux preuves d'un certain nombre de guérisons extraordinaires opérées par le Rob, et aux pièces originales destinées à les constater.

Ce livre est parsemé de morceaux piquants, qui lui donnent une supériorité frappante sur tous les écrits de ce genre, dont le public est inondé : on pourra en juger par un morceau à la page 284, qui a pour titre : « Avis important pour conserver l'honneur et » la paix dans les unions d'amour, et » sur-tout dans les mariages. »

En général cet ouvrage, outre la justesse des idées, et la sévérité de la logique, respire un amour raisonné du bien, une morale bienfaisante, et la plus pure philantropie.

AVIS

DU CITOYEN BOYVEAU LAFFECTEUR,

SUR LES CONTREFAÇONS.

Il est utile de prévenir le public que les succès constans du Rob et de sa modification, réveillent sans cesse la cupidité des contrefacteurs. Bayonne, Hambourg, Autun, Bordeaux, Besançon, Rennes, Lyon, Brest, Marseille, Avignon, Valence, Grenoble, Cadix, l'Isle-de-France, Saint-Domingue et Paris même sont témoins de leurs manœuvres dangereuses. Les uns se disent les auteurs de ses spécifiques, d'autres prétendent être ses dépositaires, ceux-ci assurent audacieusement qu'ils sont ses

associés ; ceux-là voyagent sous son nom, enlèvent l'argent qui se trouve dans ses entrepôts, et trompent par toutes sortes de moyens, ceux qui sont assez crédules pour se laisser surprendre par tant d'impostures.

Pour mettre les malades à l'abri des pièges qu'on leur tend, BOYVEAU LAFFECTEUR annonce à ceux qui l'honorent de leur confiance, qu'il a établi des dépôts de ses écrits et de ses remèdes dans toutes les grandes villes, et changé la forme des étiquettes de toutes ses bouteilles. L'impression en est très-fine; les étiquettes sont actuellement signées de son double nom, (BOYVEAU LAFFECTEUR); elles portent ces deux Légendes : (aux victimes du Mercure » *cave dolum*) ; elles représentent son chiffre porté par deux Renommées ; elles sont ornées de divers

attributs de Guerre et de Marine, de deux Palmiers et de plantes étrangères, et enfin elle font mention du nom du Graveur, qui est inimitable.

Toute bouteille qui n'aura pas cette nouvelle étiquette, n'est certainement pas du citoyen BOYVEAU LAFFECTEUR.

Sa seule adresse A PARIS, est rue de Varennes, n°. 460, fauxbourg Germain.

CORRESPONDANS

DES DEPARTEMENS,

AVEC LEURS ADRESSES.

AIX. André, médecin.
ALENÇON. Bouvoust, 1er. commis des postes.
AMIENS. Étard Bougie, droguiste.
ANGERS. Avenean, officier de santé.
ANGOULÊME. Roulet, accoucheur.
ANNECY. Miege, directeur des postes.

Anvers. Loriot, officier de santé.

Arras. Lagache.

Auch. Ancelet, controleur des postes.

Autun. Bonnefont, employé aux postes.

Auxerre. Miroufle, controleur des postes.

Aurillac. Croiset, directeur des postes.

Avignon. Beauregard, chirurgien.

Bayonne. Marteau, médecin.

Belvez. Boyer, Juge de Paix du Canton.

Berne. Mozer fils.

Besançon. Maillard, grande rue, n°. 470.

Bitche. François Lafond, officier de santé.

Blois. Charmont, controleur des postes.

Bordeaux. Omont, au magasin Français, quartier du chapeau rouge.

Bonneville. Gardet, directeur des postes.

Bourbonne. Montrol, médecin de l'hôpital militaire.

Bourg. Joly, homme de loi.
Bourges. Rochette, médecin.
Brest. Lévêque, apothicaire.
Bruges. Chaste, directeur des postes,
Bruxelles. Claeysens, apothicaire.
Caen. Duperré Crestey, rue Pierre.
Cahors. Montuel, contro. des postes.
Carcasonne. Rech, notaire.
Carouge. Duchêne, à la poste aux lettres.
Carthagène.
Chalons-sur-saone. C. L. Benoît.
Chartres. Bonneisset, employé à la poste.
Chateau-Thiery. Quequet, apot[re].
Chamberry. Silvoz, pharmacien.
Chaumont. Darentier, officier de santé.
Cherbourg. Solignac, négociant.
Clermont-Ferrand. Peinet place Poterne.
Colmar. Pfeffel, directeur des postes.
Dax. Meyrac, pharmaicien.

DIGNE. Roustant, directeur des postes.

DIJON. Dufresne, Directeur des postes.

DOUAY. Losserand, directeur des postes.

DUNKERQUE. Belleville, rue du magasin à poudre.

ÉVREUX. Dufresne, contreleur des postes.

FOIX. Massatel, directeur des postes.

GENÉVE. Mouret, controleur des postes.

GRANVILLE. V^e^. Guirante, apothicaire.

GRAY. Jacques Maillard, négociant.

GRENOBLE. Silvain, inspecteur des postes.

GUIBRAY. Dupré, officier de santé.

HAMBOURG. M. de Zottemberg Krayer Kramp, n°. 58, vis-à-vis le grand Saint-Michel.

HONFLEUR. Hauvel, greffier du Juge de paix.

ISLE-DE-FRANCE. Tabois, Dubois et compagnie, négociant.

LAROCHELLE. Lelouis, chirurgien.
LANGRES. Montrol fils.
LAUSANNE. Crespin.
LE HAVRE. Dupray, fils aîné, apot^{re}. de la marine, successeur de Véron.
LE PUY. Liogier, à la poste aux lettres.
LIMOGES. Reculet, apothicaire.
LIMOUX. Barthe d'Hulau.
LIZIEUX. Courant, marchand de frocs.
LORIENT. Anthaume, M^{r}. mercier.
LOUVIERS. Ancel, officier de santé.
LYON. V^{e}. Boissier, hôtel du Parc.
MACON. Bigel, médecin.
MARSEILLE. Perreymont, rue Senac, n°. 38.
MAYENCE. Bailloud, contrôleur du bureau de garantie des ouvrages d'or et d'argent.
METZ. Pioche, peintre en bâtiment.
MEZIERES. Dugés, officier de santé.
MONTARGIS. Hureau direc. des postes.
MONTELIMART. Castaing, médecin.

MONT-DE-MARSAN. Gabriel Cazade, fils aîné, propriétaire.

MONT-LUÇON. Yves, officier de santé.

MONTPELLIER. Gas, employé au bureau de la poste.

MOULINS. Michel, officier de santé.

NANCY. Bellaire, fils aîné, rue de l'Esplanade.

NAMUR. Liévain, essayeur du bureau de garantie, marché de Lange, n°. 886.

NANTES. Desmarets, place du Bouffé.

NARBONNE. Calmettes, chirurgien.

NEVERS. Dufaud, directeur des postes.

NICE. Emmanuel Sue, au bureau de loterie, n°. 1.

NIORT. Auchier, chirurgien.

NISMES. Firmin, employé à la poste aux lettres.

ORLÉANS. Harot, 1er. commis des postes.

MONS. Criquillon homme de loi.

MUNICH. Mde. Lagrange, née Laval, négociante.

Ostende. Busso, directeur des postes.

Pau. Lauserail.

Perpignan. Gagnon, direc. des postes.

Poitiers. Doux Ami, chirurgien.

Pontarlier. Barrier, officier de santé.

Porentruy. Jeannot.

Port-Brieux. Brumot, controleur de la poste aux lettres.

Port-Malo. Chiffoliau, médecin de l'hôpital militaire, rue de Toulouse, n°. 654.

Remiremont. Deblaye, directeur des postes.

Rennes. Elleviou, chirurgien major de l'hôpital des vénériens.

Rhodès. Azémar cadet, pharmacien.

Rochefort. Aiguillez aîné et fils.

Rouen. Nicolas Lenormant et Cnie.

Saintes. Bouchet, maître de poste.

St. Étienne. Fray, officier de santé.

Salins. Charnaux, officier de santé.

Saulieu. Imbault, officier de santé.

SENS. Dehargue, directeur des postes.

SISTERON. Richaud, direc. des postes.

SOISSON. Bollefroy, place Mantoue.

STRASBOURG. Clermont, controleur des postes.

THIONVILLE. Ducastel, commissaire des guerres, administrateur de l'hôpital militaire.

TOULON. Giraud St. Rome officier de santé.

TOULOUSE. Baziège, orfévre.

TOURS. Vera, controleur des postes.

TULLE. Dumas, apothicaire.

VALENCE. Victoire Treillard.

VIENNE, Départe. de l'Isere. Jinion, directeur des postes.

VILLEFRANCHE. Bonhomme, chirurgien major.

N. B. Tous les malades de l'un et l'autre sexe, quelque soit la gravité de leur maladie, qui voudroient se guérir par les Remèdes et par les soins

de Boyveau Laffecteur, trouveront chez lui des appartemens propres et bien airés, dans sa maison, rue de Varennes, n°. 460.

Il n'exige rien qu'après la guérison de ceux qui l'honnorent de leur confiance.

Il prie tous ceux qui lui écrivent, d'affranchir leurs lettres.